

Certaines femmes ont besoin d'être rassurées et conseillées avant de réaliser une mammographie de dépistage. Il est donc important que vous puissiez les informer et les orienter en fonction des situations.

## Conseiller

### Certaines femmes pensent qu'il faut attendre un symptôme pour se faire dépister.

Le dépistage est justement destiné aux femmes ne présentant pas de symptôme particulier. Par ailleurs, au-delà du dépistage, certains symptômes peuvent faire évoquer un cancer du sein : tuméfaction, rétraction cutanée ou mamelonnaire, inflammation, écoulement mamelonnaire, eczéma du mamelon, adénopathie axillaire. Dans ce cas, une mammographie de diagnostic est indiquée.

### Certaines femmes disent que le dépistage du cancer du sein est angoissant, désagréable et douloureux\*.

Il faut donc les rassurer et les accompagner dans leur démarche de dépistage. Ce dépistage est réalisé par des radiologues agréés qui ont suivi une formation spécifique ; les équipes qui réalisent ces examens connaissent les craintes et les appréhensions des femmes. Le dépliant d'information pourra également leur apporter des éléments d'information plus précis.

### Certaines femmes peuvent s'interroger sur leur risque personnel de cancer du sein.

Il existe des formes héréditaires de cancer du sein qui introduisent un risque très élevé de cancer du sein chez les femmes d'une même famille. Par ailleurs, certaines pathologies mammaires (antécédent personnel de cancer du sein, néoplasies lobulaires, hyperplasie épithéliale atypique) constituent un risque élevé de cancer du sein. Le suivi doit dans ce cas être adapté. Leur médecin traitant ou leur gynécologue saura les conseiller et les orienter.

### Certaines femmes attendent tout simplement, pour réaliser ce dépistage, qu'un professionnel de santé leur en parle.

Votre parole peut donc les aider dans leur démarche de dépistage.

## Orienter

En fonction des questions que se posent les salariées, vous pouvez les orienter vers différents acteurs. Ils pourront leur apporter des informations utiles et faciliter leur accès à ce dépistage.

### Le médecin traitant ou le gynécologue :

- Il viendra conforter votre discours auprès des femmes qui hésitent à se faire dépister.
- Il les orientera en fonction de leur niveau de risque personnel de cancer du sein.

### La structure de gestion du dépistage des cancers de votre département :

- Elle adresse les courriers d'invitation dans le cadre du dépistage organisé.
  - Si une salariée a entre 50 et 65 ans et n'a pas son invitation, elle peut contacter cette structure qui lui en adressera une.**
  - Elle diffuse la liste des centres de radiologie agréés du département.
  - Si une salariée ne sait pas vers quel radiologue se retourner, elle peut contacter cette structure.**
- Vos patientes peuvent obtenir les coordonnées de la structure de gestion du dépistage des cancers sur le site [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr) ou en téléphonant à **Cancer Info 0810 810 821** (prix d'un appel local).

*\*Etude Barométrique INCa/BVA «Les Français face au dépistage des cancers» point 1, enquête réalisée auprès de 1013 personnes représentatives de la population française âgée de 25 ans et plus, recueil des données par téléphone du 19 au 23 janvier 2009 et du 20 et 21 février 2009.  
CANCER INFO - 0 810 810 821 (prix d'un appel local)*